L'IMMIGRATION : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE

L'auteur, **Jean Paul Dutrisac**, est président de l'Office des professions du Québec.

1. QUEL EST LE REGARD GLOBAL QUE VOUS PORTEZ AU SUJET DE L'IMMIGRATION ?

L'Office des professions du Québec est tourné vers la mission de protection du public. C'est dire que l'intérêt public est au cœur de nos préoccupations. Au-delà de notre mission même, nous savons que la situation démographique du Québec et la tendance mondiale à la mobilité font de l'immigration un phénomène incontournable et porteur d'enrichissement pour l'ensemble de notre planète. Le Québec, à commencer par la communauté des 45 professions réglementées et de leurs 332 000 membres, doit s'ouvrir à l'arrivée de compétences venues d'ailleurs. Les personnes qui viennent nous rejoindre dans notre vaste Québec sont porteuses d'une altérité féconde en renouveaux de tous genres pour notre société. Bien sûr, nous pouvons considérer que nous sommes choyés ici en Amérique du Nord et que nous sommes déjà dans le groupe très favorisé bénéficiant des techniques et des formations de pointe pour notre propre population. Mais, encore une fois, l'apport démographique est essentiel pour le Québec et nous sommes persuadés que nous avons et que nous aurons toujours à apprendre des façons de voir que nous apportent les immigrantes et les immigrants.

2. SELON VOUS, QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES IMMIGRANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET POURQUOI ?

Principalement, les difficultés qui se présentaient jusqu'ici aux professionnels venus de l'extérieur du Québec tenaient à la reconnaissance de leur formation initiale acquise hors Québec. Cette problématique nous a trop longtemps privés des capacités substantielles que ces personnes pouvaient nous apporter dans des domaines où, *a fortiori*, nous vivions ou nous nous apprêtons à vivre une raréfaction des ressources. Plusieurs de ces personnes se trouvaient donc exposées, à leur arrivée, à ne pouvoir pratiquer ce qu'elles avaient appris à faire. D'où une période de latence qui trop souvent les exposait à une déqualification. L'Office des professions, comme l'ensemble du gouvernement d'ailleurs, a pris conscience de ces phénomènes et a entrepris d'agir à la base même du problème, c'est-à-dire dans notre dispositif d'accueil et d'intégration professionnelle.

3. QUELLES SONT LES PISTES DE SOLUTION MISES DE L'AVANT POUR CONTRER CES DIFFICULTÉS ?

Essentiellement, nous avons doté les ordres professionnels de règles nouvelles, plus souples, plus ouvertes qui leur permettent désormais d'aménager tout l'espace raisonnable et possible aux compétences venues d'ailleurs. Bien sûr, reste toujours la responsabilité de garantir au public québécois le niveau de compétence qui est celui que nous voulons ici au Québec. Toutefois, la problématique du niveau de compétences n'était pas forcément le cœur du problème. Il s'agissait de trouver les moyens d'intégrer les professionnels venus de l'extérieur avec le moins d'obstacles possibles et selon des processus économes en temps et en coûts. L'autre problème important était celui de la disponibilité des cours de formation d'appoint que les ordres imposent, au besoin, aux candidats à la profession.

Le gouvernement, conseillé par l'Office des professions, a pris de grands moyens, non pas pour dicter la ligne à suivre dans chaque dossier, mais pour outiller les ordres et pour veiller à ce que l'application de ces nouveaux outils soit efficace et se fasse dans l'esprit même d'un accueil et d'une intégration réussis pour les professionnels immigrants.

4. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS L'INTÉGRATION ?

L'intégration, pour nous, dans le domaine des professions, est bien évidemment un phénomène pratique : il s'agit que les professionnels immigrants obtiennent un permis qui les met en mesure d'exercer leur profession sans délai, tout en offrant les garanties de compétence et d'intégrité qui sont attendues au Québec de l'ensemble des professionnels. Bien évidemment, l'intégration d'un professionnel c'est avant tout l'accueil et l'installation d'une personne humaine avec sa famille. Mais pour chacun, chacune, cette intégration nécessite des moyens de gagner sa vie et, pour les professionnels, cela passe par la possibilité d'exercer leur profession et d'en tirer les moyens de subsistance. Au Québec en particulier, cette intégration passe nécessairement par la capacité d'interagir en français avec ses clients ou ses patients.

5. À VOTRE AVIS, QUELLES SONT LES MEILLEURES PRATIQUES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ?

S'agissant de professionnels immigrants, les meilleures pratiques sont celles qui permettent leur intégration et la réalisation de leur projet en leur opposant le moins d'obstacles possibles, compte tenu des exigences qui sont imposées au Québec quant à la compétence et au comportement des professionnels. En amont, cela suppose également que les milieux de formation, les milieux de pratiques et les ordres professionnels eux-mêmes soient sensibilisés à la diversité des cultures professionnelles des milieux d'origine. C'est un effort auquel nous encourageons les ordres professionnels. Accueillir convenablement ne signifie pas seulement inviter l'autre à connaître son milieu d'accueil : cela signifie également apprendre à connaître l'autre pour l'accepter à travers les paradigmes de sa pratique et sa culture d'origine.

6. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LES RESPONSABILITÉS DES IMMIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL AU REGARD DE L'INTÉGRATION ?

La société d'accueil doit d'abord faire en sorte, dans la mesure du possible, que le nouvel arrivant se sente accueilli, accepté au départ pour ce qu'il est ; mais elle doit également renseigner de façon compréhensible le nouvel arrivant sur les balises culturelles, déontologiques ou même légales du vouloir vivre collectif de notre société en général et de son milieu professionnel en particulier. Pour ce qui est des personnes qui s'installent au Québec, elles doivent comprendre qu'en arrivant ici elles sont ailleurs et qu'elles ont leur part à faire pour leur propre intégration. Une fois mises ensemble l'énergie de la société d'accueil et l'ardeur que le nouvel arrivant met pour son intégration, ne reste plus qu'à rester à l'écoute et à profiter de l'expérience de ces personnes, pour apprendre à lever tous les obstacles inutiles.